



Motion de politique générale présentée par " LA BATAILLE SOCIALISTE " pour le Congrès National de Juillet 1937 à Marseille

Méthodes et moyens d'assurer la victoire décisive du Front Populaire
et la marche au Socialisme.

DECLARATION

En présentant cette résolution au Congrès National, la « **Bataille Socialiste** » désire informer, documenter, renseigner tous les militants pour leur permettre de dégager souverainement les meilleures méthodes pour assurer d'abord la victoire complète et décisive du Front Populaire et la marche rapide au Socialisme.

La « **Bataille Socialiste** » a toujours fait confiance aux militants que le Parti a délégués au Gouvernement. Elle leur continue cette confiance.

La « **Bataille Socialiste** » n'admet cependant ni la confiance aveugle et passive qui obscurcit la notion du but à atteindre, ni l'intransigeance verbale aboutissant au sectarisme et à l'aventure.

Elle entend demander au Parti d'apporter à ses délégués au Gouvernement son appui loyal et de formuler sur l'orientation de la politique ministérielle les précisions et les recommandations qu'imposent les différents aspects de la situation politique générale.

BILAN

**LE CONGRES NATIONAL
ENREGISTRE AVEC SATISFACTION
LES AMELIORATIONS SUBSTANTIELLES
APPORTEES AU MONDE DU TRAVAIL
DEPUIS LE 3 JUIN 1936**

Nul ne peut, de bonne foi, nier l'effort considérable accompli par le Gouvernement de Front Populaire, sous la direction socialiste, avec l'appui des organisations du monde du travail.

Sur le plan social : Reconnaissance du droit syndical; délégués ouvriers; organisation des loisirs comme conséquence des lois sociales (semaine de 40 heures, congés payés).

Sur le plan économique : Diminution sensible du chômage total. Résorption complète du chômage partiel, reprise de l'activité économique due pour une partie à l'augmentation du pouvoir d'achat des masses. Réforme de la Banque de France; nationalisation des industries de guerre.

Pour les ouvriers et les employés : Relèvement des salaires, congés payés, contrats collectifs, semaine de 40 heures.

Pour les fonctionnaires, pensionnés, retraités, abro-

gation des décrets-lois, relèvement des bas traitements, indemnité de vie chère.

Pour les anciens combattants, abrogation des décrets-lois, caisse des pensions.

Pour les petits commerçants, les artisans et les petits industriels : Suspension de poursuites, commencement d'organisation du crédit, aide temporaire aux entreprises en difficulté.

Pour les paysans : Revalorisation des produits agricoles, office du blé, allocations familiales, conventions collectives.

Ces réalisations constituent, indiscutablement, une phase progressive dans la transformation des conditions d'existence des travailleurs.

II

LE CONGRES NATIONAL SE FELICITE DE L'ESSOR CONSIDERABLE DU MOUVEMENT SOCIALISTE

LE PARTI, en un an, a doublé ses effectifs.

SES JEUNESSES, en plein développement, particulièrement en province, témoignent de l'influence que ses doctrines exercent sur la jeunesse populaire.

SES AMICALES SOCIALISTES attestent par un développement important sa liaison avec les masses ouvrières.

Les élections partielles apportent la preuve chiffrée de la confiance croissante de la population laborieuse dans le Parti socialiste.

Le Congrès est également heureux de constater la montée prodigieuse des effectifs de la C.G.T., passés en une année de 1 à 5 millions.

TACHES FUTURES INCOMBANT AU PARTI SOCIALISTE ET SA POSITION SUR LES PROBLÈMES ACTUELS

IL FAUT LIBÉRER LE PAYS REPUBLICAIN DE LA MENACE DES LIGUES FASCISTES

1° Elimination des postes de direction des éléments fascistes.

Il ne s'agit ni de brimades ni de favoritisme. Il faut faire cesser dans les administrations publiques les complicités et les complaisances intolérables.

2° Dissolution effective des ligues paramilitaires camouflées en partis politiques.

Il ne peut être question de violer les libertés publiques. Il est impossible de mettre sur le pied d'égalité les défenseurs des libertés démocratiques avec ceux qui les utilisent pour mieux les supprimer.

La « défense républicaine » implique la dissolution effective des ligues qui ont conservé leur organisation paramilitaire et leurs formations hiérarchiques secrètes.

II

REFORMES IMMEDIATES

Le Parti socialiste compte sur le Gouvernement — qui n'a vu, dans ce qu'on appelle la pause, que le ralentissement obligatoire du rythme des réformes les plus urgentes — pour proposer sans délai, conformément au programme de Rassemblement Populaire, les mesures suivantes :

- **Retraite des vieux travailleurs.**
- **Fonds national de chômage.**
- **Caisse d'assurance contre les calamités agricoles.**
- **Programme de grands travaux.**
- **Accentuation de la fiscalité frappant davantage les grosses fortunes.**
- **Elargissement du suffrage universel par le droit de vote étendu aux deux sexes.**

III

PROGRAMME DE NATIONALISATIONS

Pour permettre l'application complète et rapide du programme du Front Populaire et financer notamment les réformes sociales,

Le Congrès décide que le Parti proposera sans délai au Rassemblement Populaire l'application immédiate d'un vaste programme économique comportant des réformes de structure, tirées du programme socialiste, incluses dans le plan de la C.G.T., qui a été accepté par la plupart des formations politiques composant le Front Populaire.

1° Nationalisation des assurances :

— Pour financer les réformes sociales urgentes telles que la retraite aux vieux travailleurs, la caisse des calamités agricoles, le plan des grands travaux.

2° Nationalisation des banques :

— Pour libérer l'Etat de la pression cynique des puissances d'argent.

— Organisation du crédit à l'Economie Nationale et aux petites et moyennes entreprises.

3° Nationalisation des industries-clés :

— Industrie lourde, électricité, transports, mines, produits chimiques, carburants, eau, gaz, etc...

a) Pour la réorganisation, le contrôle et l'augmentation de la production, par :

— Le contrôle des prix de revient.

— Le contrôle ouvrier sur la production et l'embauche.

— La limitation des profits.

b) Pour l'extension et la généralisation des offices agricoles :

- Office du lait.
- Office du vin.
- Office des engrais.
- Office de la viande, etc...

c) Pour libérer les artisans, les petits commerçants, les petits industriels, les paysans de la servitude des monopoles.

d) Pour supprimer la spéculation et obtenir l'abaissement des prix de vente, permettre l'augmentation du pouvoir d'achat réel des masses.

e) Pour libérer l'économie du sabotage et de la pression scandaleuse des trusts.

f) Pour libérer la démocratie et la vie publique de la malfaisance du grand capitalisme bancaire et industriel qui finance les ligués et la presse fasciste.

IV

IL FAUT SAUVER ET ORGANISER LA PAIX

Le Congrès National rappelle que si la guerre est toujours menaçante en régime capitaliste, il ne s'ensuit pas que la guerre est fatale et qu'on ne peut y parer tant que la révolution socialiste n'est pas accomplie. La doctrine constante du Parti tend non seulement au maintien de la paix au jour le jour, mais à son renforcement durable par le double moyen de :

1° **Organisation de la sécurité collective.**

2° **Limitation concertée des armements conduisant à la réduction du service militaire d'abord, au désarmement général ensuite.**

Le Gouvernement doit reprendre l'effort pour l'organisation de la paix en se mettant à la tête des puissances démocratiques et pacifistes pour préconiser dans le cadre de la S.D.N. une politique de solidarité économique, internationale, et la faire triompher par le concours des nations les plus favorisées et par la double pression de leur gouvernement démocratique et des masses populaires.

Contraindre par conséquent les états fascistes à se soumettre aux principes d'assistance mutuelle et de désarmement, seuls susceptibles d'assurer durablement la paix en même temps que d'alléger l'effroyable fardeau des dépenses militaires sous lesquelles succombent les peuples.

V

LE ROLE DU PARTI SOCIALISTE

Dans le Pays :

— Contrôler, éclairer, orienter la politique du Gouvernement.

— Mobiliser les masses travailleuses pour les amener à la compréhension de la nécessité des solutions socialistes.

— Engager sans retard une vigoureuse campagne de propagande et d'agitation pour la réalisation du programme de nationalisations.

— Prendre l'initiative, en toutes circonstances, des grandes manifestations de masse qui permettront au Gouvernement de surmonter les obstacles.

— Faire respecter la volonté du suffrage universel quand elle est contrecarrée par le suffrage restreint.

Au Gouvernement :

— Le Gouvernement de Front Populaire est l'émanation des forces républicaines et prolétariennes.

— La majorité détenue par les délégués du Parti doit leur conférer l'autorité, la force et le prestige.

— Pour être efficace, l'action du Gouvernement doit s'appuyer sur le vaste et profond mouvement antifasciste qui s'exprime par de puissantes démonstrations des forces populaires au contact desquelles les délégués du Parti puiseront la volonté d'écarter toutes les résistances.

Dans le Front Populaire :

— Maintien et renforcement du Front Populaire.

— Le Parti doit être l'élément propulseur et animateur de ce Rassemblement qui développe la solidarité et la conscience de classe entre les ouvriers et les classes moyennes.

VI

UN PARTI UNIQUE DE LA CLASSE OUVRIERE

Le Congrès National rappelle son attachement à l'unité d'action qui a permis la formation et assuré le succès du Front Populaire.

Il rappelle également que dès février 1934, il a considéré l'unité d'action comme le prélude de l'unité politique.

Il se félicite de la constitution de la Commission d'unification entre les deux partis du prolétariat.

Il affirme de nouveau sa volonté inébranlable de travailler sans relâche à la reconstitution dans notre pays du Parti unique.

Le Congrès décide de diffuser dans le Parti les résultats des travaux de la commission d'unification, afin de permettre à tous les militants d'apprécier l'importance du problème à résoudre et d'œuvrer pour l'unité.

Le Parti socialiste considère que le Parti unique ne peut être obtenu par l'absorption ou la liquidation d'un Parti au profit d'un autre, mais par l'établissement des conditions permettant aux masses, déjà organisées dans les deux partis prolétariens ou attendant leur unification pour se joindre à eux, de réaliser un Parti à structure démocratique se dirigeant lui-même.

La discipline nécessaire exigée dans l'action sera d'autant plus observée dans le Parti unique que, dans les délibérations, les opinions se seront plus librement exprimées.

Le Parti socialiste salue d'avance ce résultat qui ne sera obtenu avec la rapidité qu'il veut que si chacun des deux partis prolétariens s'engage à ne pas porter la division dans les rangs de l'autre.

LA VICTOIRE DU FRONT POPULAIRE PAR ET POUR LE SOCIALISME

En recherchant la victoire décisive et complète du Front Populaire en écartant le péril mortel du fascisme, en donnant aux travailleurs plus de bien-être, plus de sé-

curité, plus de combativité, plus de conscience, le Parti socialiste est persuadé de créer les conditions de la marche au Socialisme.

Plus que jamais, il affirme son véritable caractère de Parti organisé du prolétariat « dont le but est la conquête du pouvoir, en vue de socialiser les moyens de production et d'échange, c'est-à-dire de transformer la société capitaliste en société collectiviste ou communiste ».

ONT SIGNÉ CETTE MOTION :

Bracke, Maurice Delépine, E. Descourtieux, Jean Zyromski, membres titulaires de la C.A.P.

Jacques Grumbach, suppl. C.A.P.; Henri Sellier, section de Suresnes; Amédée Dunois (5°); Jean Maurice Hermann (19°); Germain Saint (St Denis).

Francis Desphelippon, Roger Dufour, Robert Dupont, Charles Pivert, René Jousse et André Joublot, du Bureau de la Fédération Socialiste de la Seine.

E. Descourtieux, Germaine Degrand, Pierre Métayer et Largois, du Bureau de la Fédération Socialiste de Seine-et-Oise.

Marcel Bloch, Charpentier, Armand Kahn, Pierre Marty, Andrée Marty-Capgras, Jean Zyromski, de la C.E. de la Fédération de la Seine.

Coeylas, Moulin, Eurard, Dominois, Gonin, Guérin et Cypriane Fel, de la C.A. de la Fédération de Seine-et-Oise.

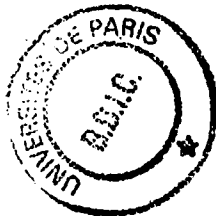
Mireille Osmin, secrétaire du Comité Fédéral Féminin, Gabrielle Girard, de la Défense Socialiste; Renée Perrin, du C.F.F.; Madeleine Finidori (14°); Marcelle Pommera (9°); G. Chaumais, Pierre Lambert, de la Commission de Contrôle de la Seine; Magail (Brunoy).

Les secrétaires de sections dont les noms suivent : Baze (2°), Heer (3°), Frémont (6°), Bourgeois (8°), Bastianaggi (10°); Armand Kahn (11°), Coustal (12°), Capdeport (14°), Soissons (21°), Rabot (Alfortville), Hallet (Arcueil), Marcel Bloch (Aubervilliers), Vanier (Bagneux), Vigoureux (Bry-sur-Marne), Lemoine

(Cachan), Christostome (Chatillon), Bourliaud (Chevilly-Larue), Maurice Justin (Clichy), Vaugois (Créteil), Séguilliers (Dugny), Rousseau (La Garenne-Colombes), Verhe (Ile Saint-Denis), Brision (Joinville-le-Pont), René Jousse (Le Kremlin-Bicêtre), Hardy (Levallois-Perret), Milliot (Maisons-Alfort), Giacinti (Montreuil), Boucher (Nanterre), Parot (Noisy-le-Sec), Dumas (Orly), Esther (Pavillon-sous-Bois), Durand (Pierrefitte), Collet (Pré Saint-Gervais), Pierre Marty (Puteaux), Bougros (Romainville), Jean Isoir (Rosny), Pare (Saint-Denis), Baco (Saint-Ouen), Charpentier (Suresnes), Thiébault (Thiais), Broutechoux (Villemonble), Le Meillour (Villetaneuse) Janvier, 7°

Les camarades : Raymond Boutin, secrétaire-adjoint de la section d'Asnières; Biset, secrétaire-adjoint, et G. Larue, secrétaire administratif de la section de Charenton.

Et les membres des sections : Raymond Marais (Asnières), Paul Colliette (5° section), Georges-Th. Girard (Fédération des Deux-Sèvres), Félix et citoyenne Félix (18° section), Albert Rollin, Bordes, De Coster, Jean Jules (19° section), Daniel Mayer (21° section), Guilhem Maurice (19° section), Bodet (18° section), Léon Nordmann (16° section), Gaston Weill (2° section), Serre, Louis Nermond (Boulogne), Braval (3° section), Emile Boyer Colombes), Janvier (7° section), Pierre Commin, de la section de Montreuil, Le Goff, de la 12° section, Péguet (19° section), Louis Vallon (5° section), Morin, Péladan (20° section), Jacquemin (14° section).



: U. DE COSTER
45, Rue N.-D. de Nazareth (3°)
Tél. : TURbigo 57-34